



Département du Gard (30)  
Commune de Montignargues

# PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Pièce 4.2 : Règlement graphique – Plan général

Echelle : 1/5 000<sup>ème</sup>



0 250 500 m

**Légende**

- Zone du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Prescriptions graphiques du règlement**
  - Emplacement réservé (ER)
  - Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
  - Servitude de mixité sociale (SMS)
  - Espaces boisés classés (EBC)
- Marge de recul des voiries départementales**
  - Réseau de proximité - 15 m
- Prescriptions écologiques**
  - Préservation des pelouses sèches
  - Préservation des ripisylves
  - Préservation des zones humides
- Protections visant à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier certains éléments pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou paysager**
  - Protection paysagère
  - Protection d'arbres remarquables (bosquets)
  - Protection d'arbres remarquables (Alignement d'arbres remarquables)
  - Protection d'arbres remarquables
  - Protection d'éléments de patrimoine bâti
- Informations complémentaires**
  - Bâtiment non cadastré (Janvier 2026)
  - Bâtiment (PCI Express 09-2025)
  - Parcelle cadastrale (PCI Express 09-2025)

N°	Objet	Destinataire	Superficie (ha)
ER 1	Elargissement chemin des Bessons	Commune	0,06
ER 2	Création d'un parc de stationnement public (et équipements connexes)	Commune	0,06
ER 3	Création d'un parc de stationnement public (et équipements connexes)	Commune	0,03

Ap

Révision générale du PLU approuvée le :

**Alpicité**  
SARL ALPICITÉ  
ANIMÉE DE SA CHAÎNIÈRE  
05 200 88888  
TEL : 04 92 40 51 82  
CONTACT@ALPICITE.FR  
WWW.ALPICITE.FR

